



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 décembre 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°32

OBJET :

DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

TERRITOIRE
D'INDUSTRIES

PARTICIPATION
FINANCIERE
ANIMATION
TERRITORIALE

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 13 DEC. 2021

Publiée ou notifiée

le : 13 DEC. 2021

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté et notamment ses compétences en matière de développement économique,

Vu la délibération n°24 du 5 décembre 2019 actant le protocole d'accord Territoire d'industrie, signé sur la période 2020-2022, qui entend relancer les dynamiques industrielles dans le cadre d'une stratégie de reconquête et de développement industriel des territoires,

Vu l'avis favorable de la commission économique du 10 novembre 2021,

Considérant le territoire Riom Vichy qui regroupe les communautés d'agglomération de Riom Limagne Volcans, Vichy Communauté et les communautés de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, Combrailles Sioule et Morge et Plaine Limagne, identifiées comme territoires d'industries,

Considérant l'accord de financement par l'Etat (FNADT) à hauteur de 80 000 € pour une durée de deux ans pour l'ingénierie et l'animation du territoire d'industrie Riom Vichy,

Considérant le portage par la communauté d'agglomération Riom Limagne Volcans de cette mission d'animation et d'ingénierie,

Considérant que le reste à charge se doit d'être équitablement réparti entre les communautés d'agglomérations et communauté de communes,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'autoriser M. le Président à signer la convention de partenariat animation de territoire d'industrie Riom Vichy ci-annexée,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 2 décembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le
09/12/2021

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°32 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - TERRITOIRE D'INDUSTRIES -
PARTICIPATION FINANCIERE ANIMATION TERRITORIALE

.....
Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 13/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 02DEC2021_32

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021_32-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .4

Finances locales

Interventions économiques

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 32.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_32-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 32annexeProjet convention de partenariat poste

Animateur_territoire_industrie.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_32-DE-1-1_2.pdf)

Annexes de la délibération n.32